



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Expérimentation OSyS : inquiétudes des infirmiers libéraux

Question écrite n° 10627

Texte de la question

Mme Stéphanie Galzy interroge M. le ministre du travail et des solidarités sur l'expérimentation dite « OSyS », qui autorise les pharmaciens à réaliser certains pansements en accès direct pour les patients. Les syndicats représentatifs d'infirmières et infirmiers libéraux dénoncent une mesure perçue comme dévalorisante pour leur profession. Ils rappellent qu'un pansement suppose une évaluation globale de l'état du patient et des compétences cliniques approfondies, acquises après des années de formation et de pratique et non après quelques heures de formation. Ils s'inquiètent en outre d'un différentiel tarifaire surprenant : 6,30 euros pour un pansement infirmier prescrit, contre 12,50 euros pour le même geste réalisé en officine. Ils alertent également sur un risque de conflit d'intérêts lié à la double fonction de délivrance et de réalisation des pansements par les pharmaciens, ainsi que sur le mépris ressenti par une profession qui n'a pas bénéficié d'une revalorisation de ses actes depuis 2009, malgré son rôle de proximité et son efficacité reconnue dans la maîtrise des dépenses de santé. Aussi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend suspendre cette expérimentation, ouvrir enfin le chantier de l'accès direct infirmier prévu par la loi et engager une revalorisation des actes infirmiers pour reconnaître pleinement l'expertise des professionnels libéraux.

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Galzy](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10627

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2025](#), page 8702